

[Text]

Mr. Penikett: As a sort of amateur student of these issues, I have to confess that I do share some concern. This notion of executive federalism of these, as I mentioned before, 11 men—at least that is what it is now—sitting behind closed doors, cooking up deals that various legislatures are expected to rubber-stamp afterwards, troubles me slightly, I have to confess.

The Chairman: Senator Fairbairn, to be followed, I believe, by Senator Marchand; but, if not, I have some further questions.

Senator Marchand, did you . . . ?

Senator Marchand: Yes.

Senator Fairbairn: Thank you for your presentation, Mr. Penikett.

As you mentioned earlier in responses to Senator Molgat, I think many of us hoped and believed that the omission of aboriginal questions and the question of the northern territories, as it came out of Meech Lake, was unintended, and that by the time June 2 came it would be rectified, when these omissions had been drawn to the attention of governments. That did not happen.

Can you indicate to us, in your representations to the Prime Minister, to other Premiers, first of all why there was no pressure among them to have you at that June 2 meeting, let alone the Meech Lake one?

Also, your issues were not addressed on June 2.

Mr. Penikett: Unfortunately, I think the harsh answer may be that even the most uninformed or unkind politician can count, and perhaps in the national scheme of things the people north of 60, being so few, do not count for much.

By the time the Langevin Block meeting took place, we had communicated with every government. We had not been given a hearing by the Prime Minister or Senator Murray, but I had spoken, I think at that point personally, to every single one of the Premiers. There could be no claim at that point that they did not know about our concerns. Some of them were relatively more sympathetic; others less so. Some of them already were pleading, we cannot undo this thing we did at Meech Lake. Yes, there is a problem but I do not know how we fix it without undoing the whole thing.

I sat through the First Ministers' process on aboriginal rights and I would be the first to concede that the Prime Minister of this country has extraordinary negotiating skills. However, I think on the question of aboriginal rights, there was not the political will to deal justly with that question, as there was the political will to deal with the question of Quebec.

There were two problems, I think, in answer to your question: one, that we have three federal constituencies, and two, not enough provincial governments who saw the question of justice for aboriginal people as an important matter on their political agendas. I think those are the two reasons.

[Traduction]

tion, qui n'est pas nouvelle, un danger d'érosion des pouvoirs du parlement fédéral?

M. Penikett: En tant que profane, je dois vous avouer que j'ai certaines inquiétudes. Cette notion de fédéralisme ou, comme je l'ai déjà mentionné, onze hommes—c'est en tout cas le nombre maintenant—prennent des décisions derrière des portes closes, décisions qu'ils s'attendent à ce que diverses législatures approuvent par après, me trouble, je dois l'avouer.

Le président: Le sénateur Fairbairn, qui sera suivi, je crois, du sénateur Marchand; mais si ce n'est pas le cas, j'ai quelques autres questions à poser.

Sénateur Marchand, avez-vous . . . ?

Le sénateur Marchand: Oui.

Le sénateur Fairbairn: Merci de votre exposé, M. Penikett.

Comme vous l'avez déjà mentionné en réponse au sénateur Molgat, je pense que bon nombre d'entre nous espérions et croyions que l'omission, dans l'accord du lac Meech, des questions touchant les autochtones et de la question des Territoires du Nord-Ouest, était non intentionnelle et qu'elle serait rectifiée, avant le 2 juin, lorsqu'elle aurait été portée à l'attention des gouvernements. Cela ne s'est pas produit.

Pouvez-vous nous dire tout d'abord pourquoi le premier ministre du pays et les premiers ministres des provinces n'ont pas insisté pour que vous assistiez à la réunion du 2 juin pas plus qu'à la réunion du lac Meech?

En outre, les questions qui vous intéressaient n'ont pas été traitées le 2 juin.

M. Penikett: Malheureusement, je crois que la réponse cruelle est que même le politicien le plus mal informé ou le moins aimable sait compter et que peut-être, à l'échelle nationale, la population peu nombreuse au nord du 60^e parallèle ne tient pas beaucoup de place dans la balance.

Avant la tenue de la réunion à l'immeuble Langevin, nous avions communiqué avec chaque gouvernement. Le Premier ministre ou le sénateur Murray ne nous avait pas accordé d'audience, mais j'avais parlé et, je crois, personnellement, à chacun des premiers ministres. Personne ne pouvait à ce moment prétendre ne pas être au courant de nos préoccupations. Certains d'entre eux ont été relativement plus sympathiques que d'autres. Certains affirmaient même déjà qu'ils ne pouvaient défaire ce qui avait été entendu au lac Meech. Oui, il y a un problème, disaient-ils mais nous ne savons comment le régler sans défaire tout ce qui a été fait.

J'ai assisté à la réunion des premiers ministres sur les droits des autochtones et je suis le premier à concéder que le Premier ministre de notre pays possède des dons extraordinaires de négociateur. Toutefois, je crois que sur la question de droits des autochtones, il n'y avait pas cette volonté politique de la régler équitablement au même titre que l'on essayait de régler celle du Québec.

Il y avait deux problèmes, je crois, en réponse à votre question: le premier, c'est que nous avons trois circonscriptions électorales fédérales et le deuxième, il n'y a pas suffisamment de gouvernements provinciaux qui ont considéré que la justice envers le peuple autochtone représentait une question impor-